



ACTE D'AUTORISATION

Autorisation de l'Union - Famille de produits biocides ? Meta-SPC 5

Vu le Règlement d'exécution (UE) 2018/1287:
Vu l'avis du Comité d'avis sur les produits biocides:

Le Ministre de l'Environnement décide:

§1. Le meta-SPC:

QUAT-CHEM's iodine based product ? famille de produit- meta SPC-5 est autorisé conformément à l'article 43 du Règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

Cette autorisation reste valable jusqu'au 30/09/2028.

Une demande pour un renouvellement de l'autorisation doit être introduite au plus tard 550 jours avant la date de fin d'autorisation.

Sans préjudice des dispositions imposées par la réglementation concernant les pesticides, la composition, la forme, l'état physique du produit ainsi que ses propriétés chimiques et physiques doivent être conformes aux données déclarées lors de l'introduction de la demande.

- Nom et adresse de la personne physique et morale qui a obtenu l'autorisation:

QUAT-CHEM LTD
Dodgson Street 4 Unit
GB OL16 5SJ Rochdale, Lancashire
Numéro de téléphone: 00441706344797 (du responsable de la mise sur le marché)

- Appellation commerciale des produits contenus dans la famille de produit- meta-SPC 5:
 - o Teat Guard 5500
- Numéro d'autorisation de la famille de produit ? meta-SPC 5: EU-0018496-0000 1-5
- Utilisateur autorisé:
 - o Uniquement pour les professionnels
- Forme sous laquelle le produit est présenté:
 - o AL - autres liquides destinés à être utilisés sans dilutions



- Nom et teneur de chaque principe actif pour le meta-SPC 5:

Iode (CAS 7553-56-2): 0.55%

- Nom et teneur de chaque substance préoccupante pour le meta-SPC 5 :

Alcool C12-C14, ethoxylé (CAS 68439-50-9): 4.69%

- Type de produit et usage en vue duquel le produit du meta-SPC 5 est autorisé:

3 Hygiène vétérinaire
Uniquement autorisé comme désinfectant pour les trayons des animaux de production laitière par trempage, mousse et pulvérisation avant et après la traite

- Date limite d'utilisation des produits contenus dans le meta-SPC 5:

- o Date de production + 2 ans

- Organismes cibles validés

- o Bactéries
- o Levures
- o Algues (uniquement pour désinfection après la traite)
- o Virus (uniquement pour désinfection après la traite)

§2 .Fabricant des produit contenus dans le meta-SPC 5 et fabricant de chaque substance active:

- Fabricant Fabricant QUAT-CHEM's iodine based product - meta SPC-5:

QUAT-CHEM LTD , GB

- Fabricant Iode (CAS 7553-56-2):

COSAYACH , CL

SOCIEDAD QUIMICA Y MINERA SA , CL

ACF MINERA SA , CL

§3. Conditions particulières imposées à la commercialisation et à l'utilisation des produits du meta-SPC 5

- Ce meta-SPC fait partie de de la famille de produits autorisé sous le nom QUAT-CHEM's iodine based product ? Famille de produits biocides avec le numéro d'autorisation EU-0018496-0000



- Voir le résumé des caractéristiques de la famille de produits.

§4. Classification des produits contenus dans le meta-SPC 5:

- Classe de danger et catégorie de danger selon CLP-SGH:

Code H	Classe et catégorie
H412	Toxicité chronique (milieu aquatique) - catégorie 3
H319	Lésion oculaire grave/irritation oculaire - catégorie 2

§5. Conditions particulières à l'(aux) usage(s):

- Circuit: circuit restreint

Les mesures d'atténuation des risques doivent être les mêmes pour tous les produits inclus dans le méta SPC.

Conformément à l'article 43 de l'AR du 8 mai 2014 relatif à la mise à disposition sur le marché et à l'utilisation des produits biocides, ce produit ne peut être mis à disposition sur le marché que par un vendeur qui est enregistré conformément à l'article 47 du même AR, et utilisé que par un utilisateur qui est enregistré conformément à l'article 48 du même AR.

Ils doivent, à tout moment, lorsqu'ils sont en possession de ce produit, satisfaire aux conditions indiquées dans ce paragraphe.

- Dérogation accordée:

Pas d'application

- Stockage et transport:

Toute activité doit être permise conformément aux dispositions réglementaires applicables
Respect des
1) dispositions légales et réglementaires régionales applicables; et
2) conditions imposées, dans le permis d'environnement, par l'autorité délivrant le permis en matière de stockage et de transport des substances et produits dangereux.

- Conditions d'usage:

Catégorie	Condition	Description	Norme EN
Yeux	Lunettes de protection	/	EN 166:2001
Mains	Gants	Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques lors de la manipulation du produit	EN 374-1:2003
Corps	/	Porter des vêtements de protection	/



		résistant aux produits chimiques lors de la manipulation du produit	
--	--	---	--

Bruxelles,

Autorisation de l'Union - Meta SPC dans une famille de produits biocides, avec effet rétroactif à partir du 15/10/2018, le

POUR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,

Celhoofd cel biociden - Chef de cellule de la cellule biocides
Lucrece Louis

25/01/2019 09:50:23